

Vos questions / nos réponses

## Mon fils se drogue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/04/2012 08:37

Bonjour, je suis maman de 2 fils, mais le dernier s'est remis à la drogue, il fume de l'herbe comme il nous dit. Il y a 2 ans il avait essayé de s'arrêter, mais il y a 2 mois sa femme l'a quittée et elle veut divorcer. Il l'a très mal pris et a essayé de se suicider. Hier il est venu nous voir pour nous expliquer des choses, et nous avons bien vu qu'il n'était pas dans son état normal, exciter, ne tenant pas en place, et tenant des propos complètement incohérents. Nous disant même qu'un jour il en finirait avec la vie. Pourtant il a 2 enfants qu'il aime et auquel il tient mais on a l'impression que c'est un écorché fief et qu'il en veut à la terre entière. Je ne sais plus quoi faire et j'ai peur de le perdre un jour, aidez moi dites moi ce que nous pouvons faire et ce que nous devons faire pour l'aider.

Merci d'avance;

Une maman désespérée.

---

### Mise en ligne le 10/04/2012

Bonjour,

Tout d'abord, sachez que nous comprenons votre difficulté et celle de votre fils. Même si ce n'est pas la seule explication, le mal-être de votre fils semble être en lien avec la déconvenue sentimentale de son couple. Sa tentative de suicide, ses déclarations à le réitérer et sa consommation de cannabis ne sont que les manifestations d'une souffrance qu'il ne parvient pas à exprimer autrement.

Il n'existe, hélas, pas de manière toute faite d'agir dans une telle difficulté. Cependant, l'écoute et le dialogue seraient à privilégier pour cerner, au mieux, les raisons réelles de sa consommation. Que recherche-t-il vraiment en consommant le cannabis?

L'élément positif est que votre fils ne semble pas avoir rompu avec vous. Il vient vous voir et il vous parle malgré l'incohérence de ses propos. Nous vous encourageons à maintenir ce lien tout en essayant de lui apporter une écoute et une présence bienveillantes mais aussi en lui faisant savoir, calmement, qu'il pourrait vivre autrement et en mieux. La décision de se faire aider, pour qu'elle soit efficace doit absolument émaner de lui même. Vous pouvez solliciter le soutien et l'aide de professionnels intervenant dans les centres d'addictologie, ils s'emploieront à vous aider à aider votre fils. Nous vous avons mis deux adresses de centres situés dans votre département et nous vous conseillons de ne pas hésiter à les contacter.

Vous pouvez aussi nous joindre au 0800 23 13 13 ( Ligne de Drogues Info Service, tous les jours entre 08h00 et 02h00 du matin) pour avoir des conseils, une écoute, un soutien ponctuel et une réorientation au besoin.

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Service d'Addictologie](#)**

Avenue Guigones de Salins  
**21200 BEAUNE**

**Tél :** 03 80 24 46 08

**Site web :** [hospices-de-beaune.com/](http://hospices-de-beaune.com/)

**Accueil du public :** Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Tivoli](#)**

7 rue Fevret  
**21000 DIJON**

**Tél :** 03 80 30 46 16

**Site web :** [www.addictions-sedap.fr](http://www.addictions-sedap.fr)

**Secrétariat :** Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .

**Accueil du public :** Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.

**Substitution :** Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30

**Consultat° jeunes consommateurs :** Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.

**Service mobile :** Service mobile CJC pour les -25 ans. Sur rendez-vous. Une éducatrice spécialisée et une psychologue se déplacent en voiture à Dijon et dans les communes à proximité. Les contacter au 07 67 91 74 15 et au 07 49 16 48 75.

[Voir la fiche détaillée](#)